CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Epreuve d'admission 2eme épreuve orale : Activité Physique et Sportive et Artistique

SUJET N°22

Durée: 30 minutes (exposé n'excédant pas 10 minutes suivi de 20 minutes d'entretien)

Compétence : Coopérer ou s'opposer individuellement et collectivement **Jeux sportifs collectifs**

Références :

- Bulletin officiel de l'éducation nationale. Hors-série n°3 du 19 juin 2008
- Bulletin officiel de l'éducation nationale n°1 du 5 janvier 2012.

Description de la situation :

Votre classe de CM2 a participé à une rencontre interclasse de basket-ball. Lors de celle-ci, trois élèves ont monopolisé le jeu.

Question posée au candidat :

Sachant que les programmes préconisent que l'élève « participe à la marque en coopérant avec ses coéquipiers », proposez 3 séances de votre module d'enseignement qui permettront de développer cet objectif.

Justifiez vos choix.